



## Rapport d'Evaluation Rapide de Protection PDI de N'Tillit et Gossi a GAO, 27 Juillet 2018



*Vues partielles de l'exercice ERP de ménages PDI dans la ville de Gao, 27 juillet 2018*

### I. GENERALITES

#### 1.1- Introduction / Contexte et Justification

Dans le cadre du suivi des mouvements de population, l'UNHCR et l'ONG AMSS ont effectué une évaluation rapide de protection auprès de personnes déplacées internes enregistrées dans la ville de Gao au mois de juillet 2018. Les premières données disponibles au niveau de la coordination humanitaire faisaient état de plus de 900 ménages de PDI à l'intérieur de la commune de N'Tillit et de 78 ménages dans la ville de Gao. La plupart de ces déplacés internes a Gao viennent des communes de N'Tillit et Gossi (régions de Gao et Tombouctou) frontalières avec le Burkina Faso.

En effet, des opérations militaires de lutte antiterroriste sont en cours dans cette bande frontalière, menée par les forces armées maliennes (FAMA) et la coalition des groupes armés signataires (GATIA-MSA) avec le soutien du G5 Sahel et de la force Barkhane. Dans les mois de juin et juillet 2018, plusieurs incidents en lien avec ces opérations ont été signalés par diverses sources locales.

De sources communautaires, dans la semaine du 11 au 17 juin 2018, des missions de la coalition GATIA-MSA soutenue par les forces internationales auraient procédé à des arrestations de personnes appartenant à la communauté peulh, présumés terroristes dans la ville de N'Tillit.

Le 16 juin 2018, une attaque particulièrement violente aurait été enregistrée sur le site de Tin-Karazeina dans la commune de N'Tillit ou une dizaine de personnes d'ethnie peulh auraient été exécutées par des hommes armés non identifiés.

Le 25 juin 2018, un homme de la communauté Imghad (Touareg) en provenance d'Erkach pour N'Tillit, aurait été enlevé par des individus armés non identifiés et conduits vers une destination inconnue.

Le 26 Juin 2018, un habitant de Doro, commune de N'Tillit, à environ 90 km à l'Ouest de Gao, sur l'axe Gao-Gossi, soupçonnée d'être un collaborateur des forces locales et internationales, aurait été enlevé par des hommes armés non identifiés évoluant sur des motos.

Le 27 juin 2018, une patrouille de la coalition GATIA-MSA intervenant en partenariat avec les FAMA dans le cadre de l'opération dénommée « Bani-Fondo » qui signifie en langue Songhoi « le Chemin de la paix » aurait été attaquée par des hommes armés non identifiés, présumés terroristes évoluant à bord de voitures et de motos dans la localité de Tintafagat située à environ 70 km à l'ouest de N'Tillit dans Gao. Le bilan provisoire de cette attaque faisait état de deux combattants (02) blessés et un véhicule brûlé du côté du GATIA. Un communiqué du GATIA indiquait également qu'une dizaine d'assaillants auraient été tués et des matériels de guerre saisis.

Par ailleurs, plusieurs autres incidents de sécurité et de protection ont été rapportés au cours du mois de juillet 2018 de même que des mouvements de population de plus en plus importants à l'intérieur de la commune de N'Tillit et vers la ville de Gao située à environ 120 km. La présente évaluation initiée par l'UNHCR et son partenaire AMSS, s'est intéressée à la situation des personnes déplacées se trouvant dans la ville de Gao, en provenance de la bande frontalière avec le Burkina Faso.

## 1.2- Objectifs

L'évaluation s'est donnée pour objectifs de :

- Confirmer le profil de déplacé interne des personnes dont la présence récente avaient été signalées dans la ville de Gao en provenance de la commune de N'Tillit et ses environs
- Identifier les raisons de déplacement
- Recenser les besoins liés à la protection des personnes déplacés et leurs biens
- Identifier les risques de protection sur les sites de départ, lors du parcours et sur le site d'accueil
- Recueillir les propositions des PDI pour une réponse appropriée à leur situation et à la question des mouvements de population dans les zones frontalières

## 1.3- Résultats attendus

A la fin de cette évaluation, les résultats suivants sont attendus :

- un rapport détaillé est rendu disponible pour un aperçu de la situation de protection des PDI de N'Tillit à Gao
- les risques et besoins de protection de ces personnes déplacées sont connus et analysés par les acteurs concernés
- les actions pertinentes de référencement et de réponse sont prises par les acteurs de protection à divers niveaux dans le respect de la confidentialité, du consentement des victimes et des autres principes de gestion des cas individuels de protection.

## 1.4- Déroulement et aspects de Méthodologie

L'évaluation a été menée par une équipe composée de 28 moniteurs de l'ONG AMSS sous la supervision de l'unité de protection de la Sous Délégation du HCR à Gao. Elle a été organisée au terme d'une session de renforcement des capacités des moniteurs de protection des régions de Gao, Ménaka et Kidal dans la période du 24 au 26 juillet 2018.

### 1.4.1- Outil de collecte de données

Une fiche d'évaluation générale de protection (niveau-ménage) mise à la disposition des moniteurs a servi de support pour cette évaluation. Il convient de signaler que les moniteurs ont été préalablement formés sur l'utilisation de ladite fiche de collecte de données par l'Unité de Protection de la Sous-Délégation du HCR à Gao dans le cadre de la formation des moniteurs mentionnée plus haut.

### 1.4.2- Période et zones de couverture

L'évaluation rapide de protection a duré une journée au cours de laquelle les moniteurs ont été déployés dans quatre quartiers de la ville de Gao (Château, Château-Extension, ATTBougou et Aljanabandja) à la rencontre des PDI en provenance de la bande frontalière avec le Burkina Faso. En prélude à cette évaluation, une identification des lieux de localisation de plusieurs ménages PDI a été faite avec le support des moniteurs de N'Tillit et Gao, de même que des points focaux communautaires.

### 1.4.3- Population cible et échantillonnage

Les données disponibles sur ces PDI de N'Tillit et environs au mois de Juillet 2018 faisaient état de la présence de 78 ménages dans la ville de Gao. Dans le cadre de la présente évaluation, au total 26 ménages ont été enquêtés soit 33,33% de l'effectif total de ces PDI. Il s'agissait des ménages accessibles et disponibles pendant la période de l'enquête.

L'évaluation a permis de constater que les ménages enquêtés avaient tous quitté la bande frontalière entre le Mali et le Burkina-Faso mais pas seulement en provenance de N'Tillit. Sur les 26 ménages rencontrés, 16 venaient de N'Tillit et 10 de la localité d'Agoufou située à une centaine de km de Gao sur l'axe Gao-Gossi (route nationale RN16), mais relevant de la commune de Gossi (région de Tombouctou).

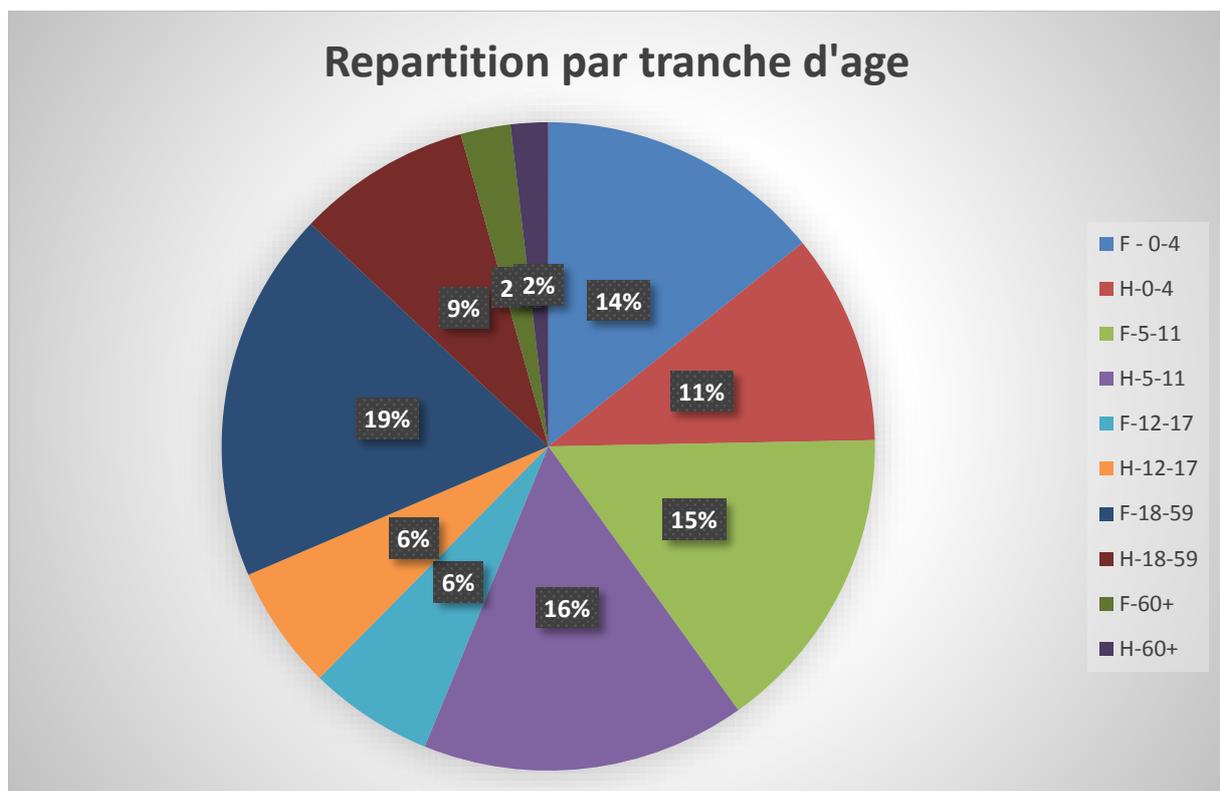
## II. RESULTATS DE L'EVALUATION

Les personnes déplacées internes rencontrées lors de cette Evaluation Rapide de Protection présentent diverses caractéristiques au regard des considérations liées à l'âge, le genre, l'appartenance ethnique, le site de provenance et autres aspects de profilage individuel. Ces déplacés vivent pour la plupart dans des familles d'accueil de leur communauté, réparties à travers la ville.

De manière générale, les PDI en provenance de N'Tillit et Gossi sont locuteurs des langues Tamasheq et Songhaï couramment parlées dans la ville de Gao, ce qui représente un atout pour leur intégration. De même, l'environnement de la ville de Gao offre des possibilités d'accès aux services sociaux de base, mais leurs conditions générales de précarité et les besoins spécifiques de protection de certains PDI représentent des défis à plusieurs égards.

### 2.1- Statut des Ménages

Au terme du dépouillement des formulaires d'évaluation, il ressort que les 26 ménages enquêtés représentent 162 personnes dont 17 hommes, 34 femmes, 53 garçons et 58 filles à Gao.

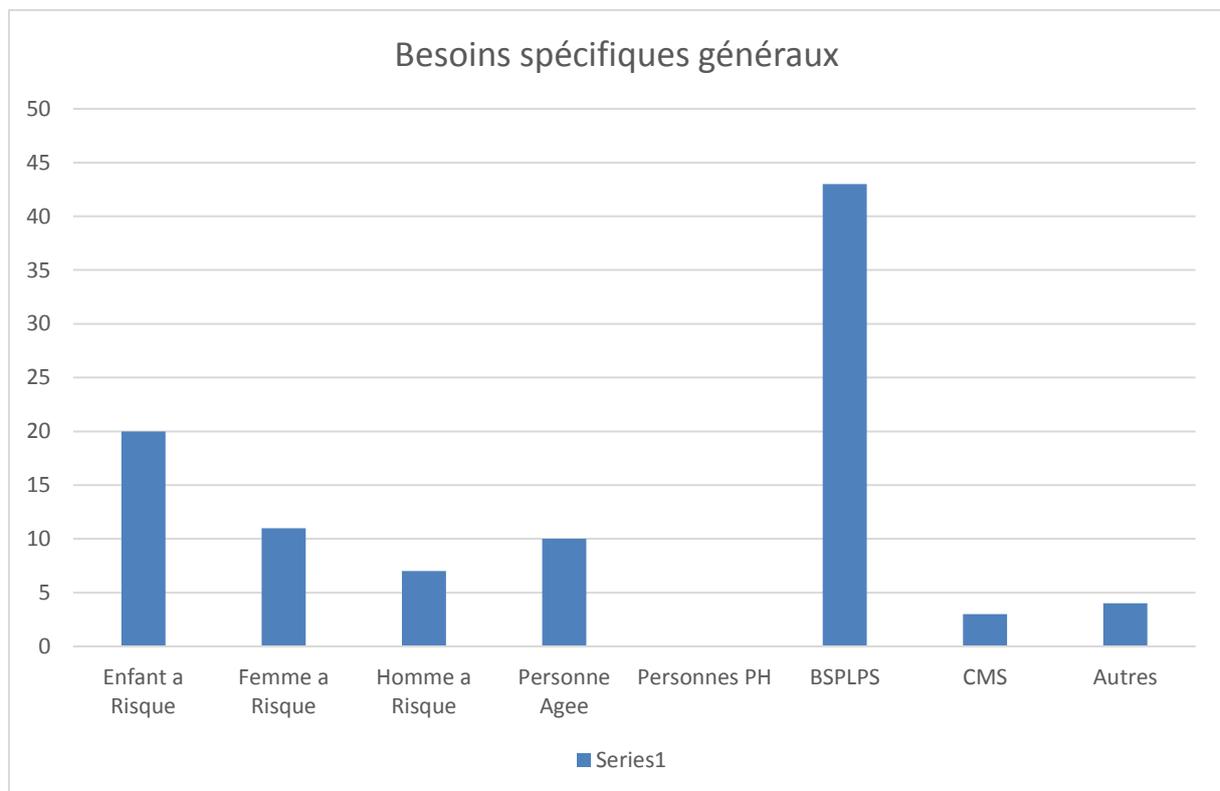


La répartition ci-dessus indique que les femmes représentent 56,79% des PDI enquêtées tandis que les hommes représentent 43,21%. Par ailleurs, 68,51% de ces PDI sont des enfants.

Du point de vue de l'ethnie, ces ménages sont composés essentiellement de Touareg, Peulh et Songhai. 37% des ménages sont des Imghad (Touareg) et 23% des Tamasheq noir (Touareg), 21% des Ihayawane (Touareg), 15% des Peulh et 4% des Songhaï.

Ces ménages seraient arrivés à Gao séparément dans la période du 16 juin au 17 juillet 2018 pour la plupart. Les localités de provenance de ces PDI sont les suivantes : N'Tillit, Dorey, Marsi, Chat-Kabissa dans la commune de N'Tillit, région de Gao et Agoufou, Ebanguemalane, dans la commune de Gossi, région de Tombouctou. Certains PDI indiquent avoir emprunté les voies de communication officielles (RN16) avec des moyens privés ou de transport en commun, afin de se mettre à l'abri de l'insécurité dans les zones de départ. Certains PDI déclarent avoir marché le long de pistes de transhumance pendant plusieurs jours avant d'accéder à des moyens de transports en commun pour rejoindre la ville de Gao.

## 2.2- Besoins spécifiques identifiés au sein des ménages



*NB : BSPLPS signifie besoins spécifiques de protection légale, physique et sécuritaire*

L'évaluation des PDI a révélé que la plupart des ménages présentent des personnes en situation de vulnérabilité. Au total, 98 personnes représentant 60,49% de l'effectif total des enquêtés présentent des besoins spécifiques. Les femmes à risque (femmes chefs de ménages, veuves, femmes enceintes ou allaitantes sans revenus) représentent 11,22%, les enfants à risques (non scolarisé et déscolarisés etc) 20,40%, les personnes âgées 10,20%, les hommes à risque (homme chef de ménage monoparental) 7,14%, les personnes de conditions médicales sérieuses (maladies chroniques, malnutrition, etc) 3,06% et les personnes présentant des besoins de protection physique et/ou légale (sans distinction de sexe ni d'âge) 43,87%. Ces besoins de protection physique et légale sont liés entre autre à la documentation d'état civil, à la sécurité des personnes et des biens, à l'assistance juridique et judiciaire et à la protection physique des victimes ou témoins d'incidents).

### **2.2.1- Situation de protection des enfants (risques/menaces)**

La plupart des enfants rencontrés n'étaient pas en situation de séparation d'avec leurs parents. Les moniteurs n'ont pas identifié non plus d'enfants associés aux groupes armés, enfants victimes de violence basée sur le genre, ni enfants talibés. Les vulnérabilités que présentaient certains enfants des ménages PDI se rapportaient notamment à la non scolarisation ou à la déscolarisation.

### **2.2.2- Scolarisation des enfants sur le site de départ**

Au sujet de l'éducation, les propos recueillis auprès des PDI indiquent que la plupart des enfants allaient à l'école sur les sites de départ mais les écoles publiques peinaient à fonctionner à un régime normal, faute de personnel enseignant et/ou d'infrastructures appropriées notamment dans les localités de N'Tillit, Marsi, Agoufou, Ebanguimalane.

### **2.2.3- Dangers ou menaces sur le chemin de l'école (site de départ et site d'accueil)**

Des informations recueillies auprès des PDI, il ressort que les enfants étaient exposés à des risques d'agression physique, de VBG, d'enlèvement voire d'enrôlement par des groupes armés opérant dans les zones de départ. Toutefois, les enfants des ménages visités n'avaient directement pas été victimes d'incidents particuliers de protection sur le chemin de l'école dans les sites de départ. Les jeunes enfants étaient en général accompagnés par des personnes adultes pour veiller sur leur sécurité. Etant donné qu'ils sont arrivés à Gao en période de fin d'année et vacances scolaires, les ménages PDI n'ont évoqué aucune difficulté liée à la sécurité sur le chemin de l'école dans la ville de Gao.

### **2.2.4- Sentiment de sécurité à l'école**

100% des enquêtés indiquent qu'en raison de la situation générale de protection dans les communes de N'Tillit et Gossi, ils avaient de sérieuses craintes quant à la sécurité de leurs enfants dans les écoles. Ils craignaient notamment que les écoles soient attaquées un jour ou l'autre et les enfants exécutés ou enlevés par des extrémistes violents opérants dans la région. De leur perception de la situation sur le terrain, les écoles pourraient devenir des cibles étant donné la vulnérabilité des enfants d'une part et d'autres part la violence des acteurs armés à savoir notamment les présumés groupes extrémistes en opposition avec la coalition MSA-GATIA soutenue par les forces nationales et internationales notamment le G5 Sahel et la force Barkhane.

### **2.2.5- Risques de Protection des enfants non scolarisés ou déscolarisés**

Les enquêtés ont indiqué que les enfants non scolarisés étaient encore plus exposés aux risques évoqués au sujet des enfants allant à l'école : risques d'agression physique, de VBG, d'enlèvement voire d'enrôlement par des groupes armés opérant dans la région.

### **2.2.6- Principales causes de séparation des enfants avec leurs familles**

A ce sujet, 62% des enquêtés ont mentionné la nécessité de faire paître les animaux vers des aires de pâturages distants des lieux d'habitation du reste de la famille. 13% des enquêtés ont mentionné le manque de moyens financiers pour faire voyager toute la famille vers des localités sécurisées dans des situations d'urgence (attaque ou menace imminente d'attaque, etc). 25%

des enquêtés ont également mentionné le refus de certains membres de famille de quitter leurs terres habituelles par sentiment de fierté et de dignité en laissant partir le reste de la famille qu'ils espèrent retrouver quand la sécurité serait de retour.

### 2.2.7- Questions de sécurité concernant les femmes et les filles

92% des femmes interrogées indiquent qu'elles ne se sentaient pas en sécurité sur les sites de départ. Leurs déplacements étaient limités à l'espace contrôlé par la famille ou la communauté. Les femmes ne pouvaient pas s'éloigner pour aller chercher de l'eau ni le bois de chauffe, ni pour les approvisionnements domestiques au risque de s'exposer aux VBG ou autres formes d'agression. Les places de marché n'étaient pas non plus des endroits sécurisés.

Sur le site d'accueil, elles déclarent se sentir en meilleure sécurité. Toutefois elles évitent de sortir seules ayant entendu parler de plusieurs cas d'agression à l'intérieur de la ville de Gao.

## 2.3- Raisons du déplacement

Des entretiens avec les PDIs de N'Tillit et Gossi à Gao, il ressort qu'ils ont quitté les sites de départ en raison des opérations militaires et leurs répercussions sur les populations civiles dans la bande frontalière avec le Burkina Faso. Il s'agit notamment des affrontements entre présumés radicaux et groupes armés signataires en coopération avec FAMA, G5 Sahel et Barkhane. En effet, l'implication des groupes armés GATIA et MSA majoritairement composés de Touareg auraient donné lieu à une exposition des communautés Touareg aux représailles des présumés radicaux notamment dans les zones proches de la frontière avec le Burkina Faso.

Certaines informations indiquent qu'au regard de cette situation, plusieurs membres des groupes armés notamment du GATIA auraient organisé le transfert des membres de leurs familles et communautés des localités proches de la frontière, notamment dans le secteur de Marsi, vers la zone de Doreye à l'intérieur de la commune où la présence de ce groupe armé et des FAMA serait beaucoup plus marquée.

Par ailleurs, 100% des enquêtés évoquent la peur pour leur sécurité et celle de leur famille comme principal motif de départ. De manière spécifique, 73% des enquêtés ont mentionné des cas d'enlèvements, meurtres ciblés dans certains ménages dans les localités de Tin-Karazeina, Marsi, N'Tillit, Doreye, etc. 23% ont été victimes d'atteintes à l'intégrité physique, de violence sexuelle et d'atteintes au droit à la propriété.

Les enquêtés ont également mentionné d'autres incidents survenus dans la commune de N'Tillit. Il s'agit notamment de l'attaque contre les installations téléphoniques en début du mois de juillet 2018 du réseau Malitel, principal opérateur de téléphonie mobile intervenant dans la zone. Cette attaque serait un acte de sabotage de la part de présumés radicaux qui a pour conséquence d'accentuer l'enclavement de la commune et de priver les populations locales d'un service essentiel pour la vie économique et sociale à divers égards.

A propos des cas de meurtres ciblés, certaines informations indiquent que les personnes ciblées seraient considérées par les présumés terroristes comme des agents fournissant du renseignement aux forces de défense et à leurs alliés. Cette situation donnerait lieu à un climat général de méfiance accrue entre personnes supposées être proches des groupes armés, FAMA

et alliés d'une part et d'autre part, personnes supposées jouer un double jeu et être plutôt du côté des extrémistes violents.

#### 2.4- Dynamique du déplacement (y compris intention de retour)

Des propos recueillis auprès des PDI rencontrés, il ressort que les déplacés de N'Tillit auraient pris plusieurs directions. Certains se seraient rendus à Doreye afin de pouvoir bénéficier de la protection des groupes armés signataires GATIA-MSA et des FAMAs dont la présence seraient plus effective dans cette localité. D'un autre côté, plusieurs personnes se seraient dirigées vers la commune de Tessit, d'autres vers des sites proches de la frontière avec le Burkina Faso, notamment à Fitz (toujours dans la commune de N'Tillit). Il s'agirait beaucoup plus des personnes n'ayant pas d'affinités, ni de liens ethniques avec les membres des groupes armés. Enfin, un nombre relativement limité de PDI seraient plutôt venus dans la ville de Gao. Il s'agirait pour la plupart de personnes ayant des contacts dans cette ville ou estimant que les conditions sécuritaires y seraient meilleures comparativement aux autres localités de la région.

Dans les mouvements vers ces différentes directions, plusieurs familles se sont séparées par le fait des circonstances. Certains PDI initialement séparés des leurs, ont pu les retrouver par la suite ou obtenir des nouvelles crédibles de leur situation. Mais tel n'est pas le cas pour tous les PDI. Au cours de l'évaluation, trois chefs de familles monoparentales (dont deux femmes) n'ayant pas de nouvelles d'un ou plusieurs membres de leurs familles ont été recensés (soit 11% des enquêtés).

A propos des intentions de retour, il est à noter que 96% des déplacés n'envisagent pas retourner sur leurs lieux de résidence initiale en l'état actuel des risques dans la région. Quelques ménages indiquent qu'un éventuel retour pourrait être envisagé à condition d'une amélioration significative de la situation sécuritaire.

#### 2.5- Accueil et traitement réservés aux PDI par la communauté hôte/ Etat des relations entre PDI et communautés d'accueil

En somme, 100% des déplacés internes interrogés indiquent avoir été bien reçus par leurs hôtes dans la ville de Gao. Ils saluent l'hospitalité et le sens de solidarité des familles d'accueil en dépit des ressources très limitées et sollicitent le concours des organisations humanitaires pour alléger la charge occasionnée par leur présence au sein de ces ménages.

#### 2.6- Sécurité sur le site d'accueil

77% des enquêtés déclarent se sentir en sécurité dans les quartiers de la ville de Gao où ils résident, en comparaison avec leurs sites de provenance. Ils apprécient la présence plus marquée de l'Etat et des forces de sécurité et de défense nationale, soutenues par la MINUSMA et la force Barkhane à l'intérieur de la ville. 23% déclarent ne pas se sentir en sécurité à l'intérieur de la ville de Gao. Ces derniers évoquent deux facteurs : la présence de personnes présumées auteurs des violences enregistrées sur les sites de départ et la récurrence d'incidents de sécurité dans cette ville. Parmi ces derniers, 08% affirment avoir été victimes de violences physiques et/ou d'extorsions de leurs biens à l'intérieur de la ville de Gao.



*Entretien avec un PDI de N'Tillit a Gao*

### 2.7- Documents administratifs possédés par les membres du ménage

Peu de PDIs visités disposent d'une documentation civile effective pour tous les membres de la famille. 69% n'ont pas d'acte de naissance. La plupart ne l'ont jamais obtenu. Les raisons avancées sont variées : des parents qui ne retournent pas au centre de santé après la naissance de leur enfant pour récupérer les fiches de déclaration à l'état civil, la non disponibilité et le fonctionnement intermittent du service d'état civil au niveau des mairies de N'Tillit et Gossi, etc. Par ailleurs, et enfin certains parents indiquent qu'ils parviennent tout de même à inscrire leurs enfants à l'école sans avoir à présenter un document de naissance.

### 2.8- Type de violations subies sur le site de départ

De manière générale, les PDIs ont observé un déplacement préventif de leur site d'origine vers Gao. Cependant plusieurs personnes enquêtées rapportent des atteintes graves aux droits de l'homme. Au cours de l'évaluation, les allégations d'incidents ci-après ont été rapportées. Il s'agit de :

- Atteintes au droit à l'intégrité physique et au droit à la vie : deux cas de meurtres d'un membre de la famille par des individus armés non identifiés,
- Violences basées sur le genre : un cas de viol collectif par des hommes armés non identifiés
- Atteintes au droit à la propriété : incendie de la boutique d'un commerçant par des hommes armés

Ces allégations d'incidents touchant directement des PDIs enquêtés seraient survenus dans la période du 15 juin au 16 juillet 2018 dans les localités de Tazifnast, Ercahe et N'Tillit ville.

Par ailleurs plusieurs enquêtés déclarent avoir été témoins des incidents suivants :

- un cas de meurtre d'un voisin par des hommes armés
- incendie de sept boutiques et de plusieurs domiciles
- enlèvement de trente-trois hommes (civils) appartenant à la communauté peulh
- arrestations arbitraires de neuf hommes appartenant à la communauté peulh
- exécutions sommaires de plus de dix hommes
- agression physique de plusieurs personnes sur une place de marché, etc

Ces allégations se rapportent à des incidents qui se seraient produits dans la même période dans les localités suivantes : Tin-Karazeina, N'Tillit, Marsi, Gossi et Agoufou. D'après les mêmes allégations, les auteurs présumés de ces violences seraient des extrémistes violents d'une part et d'autre part des hommes appartenant aux groupes armés associés aux opérations militaires dans la bande frontalière avec le Burkina Faso. Des informations détaillées sur chaque incident sont récoltées en dehors du cadre de la présente évaluation rapide de protection.

## 2.9- Types de violations subies pendant le déplacement

Au cours de l'évaluation, aucun cas concret d'incident de protection survenus lors du parcours n'a été rapporté par les personnes enquêtées. En dehors de difficultés d'ordre logistique et ou financière, 100% des personnes enquêtées ont pu atteindre leur site d'accueil (Gao) sans avoir été inquiétés par des groupes armés ou éventuels autres acteurs présents dans la région.

## 2.10- Types de violations subies sur le site d'accueil

92% des personnes enquêtées n'ont été victime d'aucun incident particulier depuis leur arrivée à Gao. Environ 08% ont été touchés par des cas d'atteintes au droit à la propriété. Il s'agit notamment d'un cas d'extorsion de biens par un homme armé et un cas de braquage à main armées au cours duquel la moto d'un PDI récemment arrivé à Gao a été emportée.

## 2.11- Mesures prises en cas de crime

Au moment de l'évaluation, la plupart des victimes ou témoins ont indiqué n'avoir pris aucune mesure particulière en dehors des soins médicaux pour les personnes qui en avaient besoin. Sur les six incidents recensés, seul un incident avait été signalé aux forces de sécurité dans la ville de Gao. Les victimes et témoins ont été orientés pour les besoins de soutien légal (juridique et judiciaire).

## 2.12- Autres risques sécuritaires dans la zone

En dehors des aspects mentionnés plus haut, les risques de sécurité et de protection ci-après ont été rapportés par les personnes enquêtées : la circulation et prolifération des armes de toutes sortes dans la zone, la présence de groupes armés rivaux, le banditisme et la criminalité.

## 2.13- Acteurs sécuritaires dans la zone

Les acteurs en présence seraient ceux signataires des accords pour la paix et la réconciliation notamment la coalition GATIA, MSA. Dans le cadre des opérations de lutte antiterroriste, les FAMAs, le G5 Sahel et la force Barkhane interviennent également dans la zone.

## 2.14- Mécanisme de résolution de conflit

Des propos recueillis auprès des PDIs enquêtés, il ressort que lorsque des conflits ou tensions surviennent les populations ont recours aux mécanismes de gestion traditionnelle des conflits. Il s'agit de s'adresser à des leaders communautaires qui jouent un rôle de médiation et d'apaisement entre les parties concernées surtout dans le cadre de la gestion des ressources naturelles.

### 2.15- Activités de subsistance des ménages déplacés

Les personnes enquêtées vivent pour la plupart grâce à la solidarité des familles d'accueil. 38% des enquêtés déclarent mener des activités d'élevage, de petits commerce, pour faire face à certains besoins de leurs familles.

### 2.16- Assistance humanitaire

Au sujet de l'aide humanitaire, les ménages enquêtés ont exprimé les besoins suivants : assistance en vivres (la plupart des ménages ne parviennent pas à avoir un repas par jour sans la solidarité des familles d'accueil) et non vivres (kits cuisine, couvertures, bidons, nattes, jerrycans, seaux, savons, etc.), kit de dignité, kit WASH, assistance en abris.

### 2.17- Propositions de modalités d'assistance

A propos des modalités d'assistance des ménages enquêtés, divers avis ont été recensés. 81% pensent qu'il est souhaitable de faire une assistance monétaire qui offre l'avantage aux ménages de choisir précisément ce dont ils ont besoin en priorité. Cette option tiendrait également compte de la diversité des besoins spécifiques, des habitudes alimentaires et la possibilité de contribuer utilement aux dépenses des familles d'accueil de même que divers autres aspects propres à chaque individu ou ménage PDI.

Par ailleurs, 08% proposent une option d'assistance en nature (vivres, NFIs, etc) directement mis à la disposition des chefs de ménage déplacé ou leur représentant. Enfin, 11% des ménages n'ont exprimé aucune préférence particulière sur les modalités d'une éventuelle assistance de la part des organisations humanitaires.

## III. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation ERP a permis de confirmer la présence effective à Gao de personnes déplacées internes liés au conflit armé dans la bande frontalière avec le Burkina Faso. De manière générale, il s'agit d'un mouvement de déplacement préventif pour échapper aux risques de sécurité de plus en plus élevés dans plusieurs localités des communes de N'Tillit, région de Gao et Gossi, région de Tombouctou. Des données recueillies lors de l'évaluation, il ressort que 23% des enquêtés ont été victimes d'incidents de protection sur le site de départ ou d'accueil. Par ailleurs plusieurs allégations de violations graves des droits humains ont été rapportées dans les zones de provenance des PDIs rencontrés. Plusieurs aspects des informations récoltées se rapportent aux domaines d'intervention de divers acteurs de protection.

De ce qui précède, il convient de prendre plusieurs actions en réponse à la situation des PDIs de N'Tillit et Gossi dans la ville de Gao.

Recommandations	Acteurs	Observations
Référencement des cas individuels de protection identifiés lors de l'ERP	UNHCR-AMSS	En cours

Suivi des ménages en besoin de rétablissement des liens familiaux	Croix Rouge Malienne+ CICR+DRPF EF Gao	
Assistance juridique et judiciaire des victimes/survivants d'incidents de protection	Administration judiciaire Gao+ BHCDH/MINUSMA+ ONGs des droits de l'homme	
Appui aux Personnes avec des Besoins Spécifiques	DRDSES Gao+ONGs a vocation sociale	Sur la base d'évaluation au cas par cas
Renforcement de la sécurité physique des personnes et des biens dans la ville de Gao	FAMAs et partenaires internationaux	
Suivi des aspects liés à l'éducation et à la documentation (notamment acte de naissance)	UNICEF + Académie	
Délivrance effective de l'aide humanitaire aux ménages ayant des besoins divers (vivres, NFIs, abris, etc)	Toute la communauté humanitaire	
Facilitation de l'accès aux zones de déplacement non encore visitées par les humanitaires pour enregistrement et assistance des personnes déplacées internes	Autorités locales + Acteurs sécuritaires	

*NB : Tout acteur de protection ou des autres secteurs humanitaires souhaitant apporter une réponse à la situation des PDI est la bienvenue auprès de la coordination humanitaire (OCHA ou Cluster Protection). Merci.*

**FIN**